

**DELIBERATION N°2024-25_013
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du lundi 23 septembre 2024

**11. Demande de fermeture d'un parcours du département informatique de l'IUT Nord
Franche Comté**

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 20
Membres présents : 10	Pour : 20
Membres représentés : 10	Contre : 0
Total : 20	

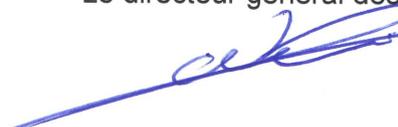
Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Franche Comté notamment l'article 41.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent la demande de fermeture d'un parcours du département informatique de l'IUT Nord Franche Comté.

Besançon, le 24 septembre 2024

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services



Thierry Camus

Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :

- Demande de fermeture d'un parcours du département informatique de l'IUT Nord Franche Comté.

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté.*



Conseil de perfectionnement

Compte-rendu

FORMATION : BUT Informatique
DATE : 23/05/2024
LIEU : Salle 206 - Département Informatique
REUNION ORGANISEE PAR : Michel SALOMON (chef de département)

EN PRÉSENCE DE :

- Directeur(s) des études : Arnaud GIERSCHE et Ingrid COUTURIER
- Responsables de parcours : Stéphane DOMAS et Hassan NOURA
- Enseignants titulaires : Fabrice AMBERT, Jean-Claude CHARR, Corinne PATERLINI, Bruno VIEZZI, David LAIYMANI
- Enseignants vacataires : David MARTINET, Benjamin ROBERT
- Etudiants : Florian HEGELE, Olivier MARAVAL, Amine LADEL, David MONNIER, Arnaud CHEVALME
- Industriels :
 - o Ferdinand TAFFO (Stellantis)
 - o Simon VIEILLE (Trinaps)

SECRETAIRE DE SEANCE : Patricia PY

ORDRE DU JOUR

- Point sur le suivi des actions planifiées ou préconisations antérieures
 - Points sur les aspects pédagogiques et stratégiques
-

1. Point sur le suivi des actions planifiées ou préconisations antérieures

Lors du Conseil de Perfectionnement de l'année 2022-2023, il avait été noté que la plupart des professionnels conviés n'avait pas répondu à l'invitation. Aussi il avait été préconisé de placer le conseil sur le temps de midi et un jour de soutenance de stage.

Suite à cette préconisation, le conseil de cette année a été organisé sur le temps de midi avec le déjeuner offert par le département aux participants. Il a été toutefois difficile de le placer sur une journée d'une période de soutenance stage. Même si la participation de professionnels n'a pas été meilleure, le format sur le temps de midi sera conservé.

2. Points sur les aspects pédagogiques et stratégiques

Le conseil débute par un état des effectifs et des parcours du département.

Le nombre d'étudiants inscrits au courant de l'année universitaire en BUT Informatique est de l'ordre de 200 sur les trois années. Voici le détail :

- BUT1 - 1^{re} année : 87 (75 aujourd'hui suite aux abandons)
- BUT2 - 2^{de} année : 63 (54 en initial / 9 en alternance)
- BUT3 - 3^e année : 60 (39 en initial / 21 en alternance)

On note que plus d'étudiants sont inscrits en parcours A - Réalisation d'Applications : Conception, Développement, Validation. Suite à l'ouverture du BUT3, le second parcours qui était offert, à savoir le parcours C - Administration, Gestion et Exploitation des Données, ne peut plus l'être suite à la surcharge du volume horaire impossible à tenir. Sur l'année 2023-2024, les étudiants des deux parcours ont été réunis dans un parcours unique qui peut être vu comme un parcours A avec une coloration C (gestion des bases de données ; intelligence artificielle).

Cette année, les candidatures Parcoursup sont en baisse, nous constatons une diminution des demandes de lycéens en Bac Techno.

a. Les aspects pédagogiques

Parmi les points qui ont été abordés, il y a le rythme de l'alternance qui est d'une semaine de cours et une semaine en entreprise. Les alternants présents et certains tuteurs souhaiteraient allonger la période en entreprise d'une ou deux semaines, avis controversé par Simon Vieille qui pense que plus la période professionnelle est longue, plus il sera difficile pour l'étudiant de reprendre les cours ensuite.

Les poursuites d'études sont également discutées. L'équipe pédagogique émet des avis de poursuite d'études pour les étudiants de BUT3, mais pas pour les étudiants de BUT2, et respecte donc la politique votée par l'Assemblée des Chefs de Département Informatique (ACDI). Néanmoins, les étudiants désireux de quitter la formation en fin de BUT2 peuvent demander un relevé de notes provisoire et le cas échéant une attestation de réussite du DUT (le diplôme sera transmis plus tard). Le département ne complète pas les dossiers provenant des écoles. Une fiche d'avis générique est éditée en interne pour chaque étudiant et lui est transmise ainsi que son relevé de note provisoire du Semestre 5. Pour une demande en école d'ingénieur, un étudiant de BUT3 intégrera directement la 3^e année et devrait a priori faire à minima 2,5 années dans l'école.

b. Les technos enseignées et leur adéquation avec le monde professionnel

Nous nous interrogeons sur l'adéquation de nos enseignements, si tel langage est suranné ou si l'on doit être influencé par les effets de mode ? Les professionnels et étudiants présents sont plutôt satisfaits et nous ont confortés dans nos choix quant aux enseignements et technologies utilisés qui permettent une bonne adaptation des étudiants dans le monde de l'entreprise.

c. Les savoirs et savoir-être attendus par les entreprises et la perception du profil de nos étudiants

La question de l'Intelligence Artificielle éveille les débats. Les avis sont partagés, certains professionnels pensent qu'il est primordial de perfectionner le niveau d'algorithmique des étudiants avant de les initier à l'IA, d'autres pensent qu'un étudiant formé en IA dès la première année sera plus chanceux sur le marché du travail. Chez Trinaps, Simon Vieille fait remarquer que la plupart des étudiants échouent aux tests techniques lors du recrutement d'un stagiaire ou apprenti (pas d'aide autorisée) et que l'apprentissage de l'IA n'est pas la priorité.

L'IA fait l'objet de nombreuses interrogations au sein de l'équipe pédagogique

qui affirme qu'il est important d'aborder le sujet, ce qui est fait en BUT3. Reste que de solides bases et un bon niveau d'algorithmique est primordial pour la formation d'un développeur.

De nombreux langages co-existent dans le domaine de l'informatique. PHP qui pourtant est considéré comme en perte de vitesse par les enseignants de Web est encore très utilisé en entreprise. D'autres langages comme Rust, C# ou Golang font leur entrée dans les entreprises. Les professionnels évoquent l'importance d'un bon niveau en PHP pour un programmeur. alors que l'utilisation de Vue.js, Java, et Python sont secondaires.

Remarques et attendus des étudiants :

- Amine LADEL, délégué des alternants de 2^e année, reproche le rendu tardif des notes de SAE, notes avec un coefficient élevé, qui n'apparaît pas sur les relevés de notes provisoires des dossiers de poursuite d'études. L'équipe pédagogique indique que les deux SAE de 2^e année sont intégrées dans un projet sur l'année et que de ce fait il a été décidé de calculer toutes les notes de SAE en fin d'année.
- Les étudiants évoquent également la charge de travail, de nombreux projets et partiels qui sont planifiés sur les mêmes dates alors qu'en Semestre 6, les étudiants notent qu'il y a moins de travail. Les étudiants proposent d'équilibrer les Semestres 4 et 6.
- Olivier MARAVAL, étudiant de 1^{re} année, souhaiterait voir intégrer aux enseignements des cours sur l'Intelligence Artificielle. Il est également demandé d'utiliser plus le mode papier/stylo afin de mieux visualiser leurs travaux en langage C++ ou Python. Pouvoir accéder au détail de leurs résultats et avoir connaissance de l'évolution de leur niveau dans chaque ressource est également souhaité. Cela permettrait à l'étudiant de se situer au fil des semaines.
- Le contenu des cours de PPP est critiqué.

3. Préconisations / Actions planifiées

Michel SALOMON rappelle que le rôle de l'IUT est de transmettre aux étudiants les fondamentaux liés au domaine. Concernant les technologies à utiliser lors de nos enseignements, il n'y a pas de mauvais langage. Ils sont de plus en plus nombreux, il est prévu de réunir les enseignants d'informatique afin de faire des choix suite aux discussions du jour. Une réflexion sur un avancement du cours de PHP, qui est vu en Semestre 6 au retour des stages, au Semestre 5 est en cours.

Michel Salomon,
Chef de Département





Nord
Franche-Comté
Belfort - Montbéliard

UNIVERSITÉ
FRANCHE-COMTÉ

CONSEIL D'INSTITUT

Jeudi 14 septembre 2023 à 14h

Salle du Conseil – IUT NFC
Site de Belfort Techn'hom

Étaient présents :

Collège des collectivités locales

Monsieur Henri-Francis DUFOUR, Pays Montbéliard Agglomération

Collège des représentants du monde professionnel

Monsieur Jean-Luc HABERMACHER, GE Power Conversion

Monsieur Christophe HUSSON, FORVIA Faurecia

Collège des représentants à titre personnel

Monsieur Olivier HESSEN, A DOM'AIDE68

Collège des professeurs

/

Collège des enseignants du supérieur et personnels assimilés

Monsieur Jean-Claude CHARR, département Informatique

Monsieur Éric GAVIGNET, département Génie Électrique et Informatique Industrielle

Madame Sandrine HARDY-MASSARD, département Carrières Sociales

Monsieur Igor AGBOSSOU, département Carrières Sociales

Collège des enseignants du Second Degré et cadre ENSAM

Monsieur Olivier PERRET, département Génie Électrique et Informatique Industrielle

Madame Anne-Christine GABER, département Techniques de Commercialisation

Collège des chargés d'enseignement vacataires

Monsieur Baptiste HUSSON, département Gestion Administrative et Commerciale des Organisations

Collège des personnels IATSS

Madame Julie DENETRE

Monsieur Alexandre CORDIER

Monsieur Fabien DONOLO

Collège des étudiants

Monsieur Noé ENGASSER, département Génie Civil – Construction Durable

Présents à titre consultatif

Monsieur Thierry BEUGNIET, chef du département Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques

Monsieur Stéphane GIVRON, chef du département Réseaux & Télécommunications

Monsieur David FLUCKIGER, chef du département Gestion Administrative et Commerciale des Organisations

Monsieur Michel SALOMON, chef du département Informatique

Monsieur Alain LAMBOUX-DURAND, chef du département Métiers du Multimédia et de l'Internet

Présent au titre des services administratifs de l'IUT Nord Franche-Comté

Monsieur Lucas BARRAUX, responsable des services administratifs et financier

Présents au titre de la direction de l'iUT Nord Franche-Comté

Valérie LEPILLER, directrice adjointe de l'iUT NFC

David MARKEZIC, directeur de l'iUT NFC

Excusés :

Mesdames ADAMSKI, BIGUINET, BOLOU-CHIARAVALLI, GSCHWIND, MAIRE-BALAY, MOUGIN, PERA et POINSOT-LARESCHE.

Messieurs AOUADI, ARBEZ, GAGNEROT, GUYEUX, JAKUBZAK, JEMEI, KOEBERLE, MESLOT, PAULUS, PERRIN, PIERREL et VUILLEMIN.

Madame Marie-Noëlle BIGUINET donne procuration à Monsieur Henri-Francis DUFOUR.

Madame Irène MAIRE-BALAY donne procuration à Monsieur Olivier HERREN.

Monsieur Christian ARBEZ donne procuration à Monsieur Jean-Luc HABERMACHER.

Monsieur Jean-Sébastien PAULUS donne procuration à Monsieur Christophe HUSSON.

Madame Régine GSCHWIND donne procuration à Monsieur Éric GAVIGNEY.

Monsieur Christophe GUYEUX donne procuration à Monsieur Jean-Claude CHARR.

Monsieur Samir JEMEI donne procuration à Monsieur Igor AGBOSSOU.

Monsieur John-Pol PIERREL donne procuration à Monsieur Olivier PERRET.

Madame Christine BOLOU-CHIARAVALLI donne procuration à Madame Anne-Christine GABER.

Madame Aline ADAMSKI donne procuration à Monsieur Baptiste HUSSON.

Madame Valérie GAGNEROT donne procuration à Madame Julie DENETRE.

Procès-verbal	CONSEIL D'INSTITUT Jeudi 14 septembre 2023	Version 2 J. DENETRE D. MARKEZIC	Page 2 / 14
IUT Nord Franche-Comté			

ORDRE DU JOUR

Approbation du PV du 26 juin 2023

- 1- Ressources Humaines
 - Nouveaux arrivants
- 2- Effectifs rentrée 2023
- 3- Statuts et règlement intérieur
 - Statuts
 - Règlement intérieur
- 4- Financier
 - Budget prévisionnel 2024
 - Subvention IUT NFC 2024
- 5- Sécurisation des sites
- 6- Soutenabilité de l'offre de formation
- 7- Ouverture et fermetures BUT – Parcours
- 8- Plan d'action valorisation formations
- 9- Agenda des évènements
- 10- Calendrier
- 11- Questions diverses

Procès-verbal	CONSEIL D'INSTITUT Jeudi 14 septembre 2023	Version 2 J. DENETRE D. MARKEZIC	Page 3 / 14
IUT Nord Franche-Comté			

Monsieur Henri-Francis DUFOUR préside le Conseil d'Institut.
La séance débute à 14h00.

Approbation du PV de la séance du 26 juin 2023

David MARKEZIC explique qu'il y a eu un problème technique et que le système d'enregistrement audio n'a pas pu fonctionner.

Il soumet une demande de modification de Madame Christine Bolou-Chiaravalli, celle-ci est retenue.

Henri-Francis DUFOUR soumet au vote le procès-verbal du dernier Conseil d'Institut.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 – Ressources Humaines

1-1 Nouveaux arrivants

David MARKEZIC présente les nouveaux arrivants.

De nombreux personnels enseignants, enseignants chercheurs et ATER rejoignent l'iUT NFC pour la rentrée 2023.

Les services administratifs sont également renforcés par le recrutement de trois services civiques, deux alternants et 6 contrats emplois étudiants.

Jean-Luc HABERMACHER se questionne sur les profils des services civiques.

David MARKEZIC répond que ce ne sont plus des étudiants. Ils sont souvent en recherche d'emploi ou en réflexion sur une poursuite d'études.

Stéphane GIVRON explique qu'un ATER aurait dû être recruté au département R&T. Il y a eu un échange fait avec un laboratoire de Besançon. L'inconvénient, c'est que l'échange s'est porté sur le candidat qui avait été choisi et non sur le poste. Le département se retrouve sans ATER à 15 jours de la rentrée, ce qui le déstabilise.

David MARKEZIC répond que l'iUT n'a pas la main sur le processus de recrutement. Tout le processus est lié à la procédure. Nous pouvons toutefois faire une remontée d'information, pour essayer de trouver une solution pour ne pas que cela se reproduise. Malheureusement l'université s'appuie sur une procédure nationale, qui sera difficile à faire modifier.

Fabien DONOLO demande d'où viennent les contrats emplois étudiants.

David MARKEZIC répond que ce sont tous des étudiants de l'iUT NFC.

Fabien DONOLO s'interroge sur les recrutements en cours des personnels administratifs.

Concernant le technicien du département Génie Civil, le recrutement est infructueux pour l'instant, faute de candidat. Il sera relancé.

Depuis plusieurs années, il y a un glissement de techniciens de département vers des laboratoires de recherche. Nous souhaiterions avoir plus de techniciens présents sur site. Ce n'est d'ailleurs pas le cas de l'iUT Besançon-Vesoul qui dispose de techniciens à 100%.

Procès-verbal	CONSEIL D'INSTITUT Jeudi 14 septembre 2023	Version 2 J. DENETRE D. MARKEZIC	Page 4 / 14
IUT Nord Franche-Comté			

Concernant le recrutement du secrétariat du département GACO, David MARKEZIC explique que sur ce poste, cela dépend du rectorat. Nous n'avons pas eu de nouvelles depuis la rentrée. Lucas BARRAUX précise que le poste va être mis la semaine prochaine sur la place de l'emploi public pour le recrutement d'un contractuel.

2 – Effectifs rentrée 2023

David MARKEZIC explique qu'à l'heure actuelle nous avons 1739 étudiants inscrits, soit +17% par rapport à l'année dernière. Nous devrions nous approcher des 20%.

Stéphane GIVRON demande si la comparaison se fait entre BUT 1, 2 et 3 d'une part et DUT et licences professionnelles d'autre part.

David MARKEZIC répond par l'affirmative.

David FLUCKIGER explique qu'il y a un problème avec le suivi des étudiants. La règle des 25% par rapport au service enseignant n'est pas tenable.

David MARKEZIC répond que cette règle ne sera pas assouplie. Des vacataires peuvent faire du suivi, même si ce n'est pas l'idéal. Mais il faut veiller à ne pas créer de conflit d'intérêt qu'il pourrait y avoir avec un vacataire. Concernant le suivi par un personnel BIATSS, la question est en train d'être traitée avec une prochaine note de service qui précisera les conditions.

David FLUCKIGER complète sa question, en expliquant que le problème vient de l'université qui a fixé une nouvelle règle : 8 apprentis en suivi, avec une augmentation de 72 à 80 heures, mais toujours avec la règle des 25%. Les enseignants sont bloqués avec les autres heures de suivi également (BUT 3, stage, ...).

David MARKEZIC répond qu'il y a des pistes à envisager. Pour rappel, une fois que nous avons appliqué la règle des 75% d'heures en face à face dans son service nous pouvons aller au maximum de suivi par personnes dans le cadre des heures complémentaires. Mais il y aura tout de même une limitation pour les collègues qui ont déjà fait leur maximum d'heures complémentaires ou qui sont à temps partiel. Au-delà des heures dans le service principal, les enseignants ne sont plus soumis à la logique des 25%. La logique du 75-25 sera maintenue notamment pour des questions financières. Sur le service principal des enseignants, il faut un maximum d'heures en face à face avec les étudiants.

David MARKEZIC explique qu'aujourd'hui nous sommes en augmentation du nombre d'apprentis. Près d'1/3 des étudiants sont en alternance. Nous devrions aller au-delà des 500 alternants.

Jean-Luc HABERMACHER explique que c'est l'intégration des alternants avec les initiaux qui pose problème.

David MARKEZIC répond que c'est le cas, avec notamment l'intégration des groupes, la gestion des salles et des emplois du temps. Les responsables de formation font au mieux.

Anne-Christine GABER s'interroge sur l'accueil des BTS en passerelle. Y-aura-t-il des moyens supplémentaires pour des cours de soutien ?

David MARKEZIC répond qu'il faut faire réussir les bacs technologiques et les étudiants en passerelles entrantes, mais l'IUT n'aura pas de moyens supplémentaires.

Stéphane GIVRON explique que dans son département, ils ont fait une remise à niveau sur 15 jours pour les BTS, mais ce sont des heures qui ont été prises sur les autres. Il faudrait que le rectorat reconnaisse cela.

Procès-verbal	CONSEIL D'INSTITUT Jeudi 14 septembre 2023	Version 2 J. DENETRE D. MARKEZIC	Page 5 / 14
IUT Nord Franche-Comté			

David MARKEZIC se demande s'il faut continuer à accueillir des BTS dans ce cas-là. C'est une piste à envisager, même si elle n'est pas souhaitable. Un financement spécifique pour ces étudiants serait intéressant.

Jean-Luc HABERMACHER explique qu'il faudrait une tutelle du rectorat à ce sujet, pour qu'ils prennent conscience de la nécessité d'accompagner ces étudiants. Ce message doit être porté au plus tôt.

David MARKEZIC dit que ce qui peut être de notre ressort est de limiter les recrutements surtout si nous ne disposons pas de soutien.

Il annonce que, cette année, les départements GEII et TC ont commencé l'apprentissage en première année, comme GACO et RT, mais l'objectif en nombre de contrats signés n'est pour le moment pas atteint.

Concernant les effectifs comparés aux capacités d'accueil, la plupart des départements de l'iUT n'ont pas rencontré de problèmes. Mais pour quelques-uns, c'est plus difficile, notamment les départements MP et MT2E.

David MARKEZIC rappelle que la direction de l'iUT sera présente pour les accompagner et accentuer la communication sur ces départements spécifiquement pour agir sur leur attractivité.

Olivier PERRET rappelle les propos de Monsieur Perasso, Vice-Président de l'université, qui précisait lors du dernier conseil d'institut, que les fermetures de formation ne sont pas envisagées.

Jean-Luc HABERMACHER se pose des questions sur les effectifs supérieurs aux capacités d'accueil, avec l'objectif de remplir les groupes.

Valérie LEPILLER répond que pour le département MMI par exemple, il y a eu beaucoup de demandes sur Parcoursup. Les 72 places ont été prises. A ceci s'ajoutent une demande d'accueil d'un étudiant d'origine ukrainienne, et des redoublants.

Alain LAMBOUX-DURAND explique qu'il y a eu un changement de stratégie de recrutement, notamment concernant le recrutement des bacs technologiques qui sont dans le cœur du métier. Mais il faut faire attention à ce que disent les chiffres, puisque l'année dernière était une mauvaise année avec 10-15% d'abandons en début d'année. Le département est actuellement à son maximum.

Thierry BEUGNIET explique que c'est une chance d'avoir peu d'étudiants dans les conditions actuelles, car il y a peu de places sur le site Néel.

David MARKEZIC rappelle qu'il faut être dans l'objectif d'augmenter l'attractivité pour commencer à préparer le retour du département sur le site du Techn'hom. Environ la moitié des places disponibles sur Parcoursup n'ont pas été prises.

Enfin, David MARKEZIC présente les résultats d'une enquête qui a été administrée auprès des étudiants inscrits à l'iUT cette année.

Au 14 septembre, il y avait 1511 répondants.

L'objectif de la réforme concernant l'accueil de 50% de bacs technologiques n'est pas atteint, car ils sont 34%, dont 237 STI2D et 210 STMG.

80% des étudiants inscrits avaient choisi l'iUT en 1^{er} choix.

Concernant le logement, 49% des étudiants vivent chez leurs parents.

47% des étudiants envisagent d'être alternant durant leur cursus.

1/3 des étudiants n'ont pas de projet vers l'international.

Enfin concernant les poursuites d'études, en 1^{ère} année, il y a 45% de réponses positives, et 57% en 3^{ème} année. Les étudiants envisagent de faire un master à 67%, une école d'ingénieur à 42% ou une école de commerce à 18%.

Procès-verbal	CONSEIL D'INSTITUT Jeudi 14 septembre 2023	Version 2 J. DENETRE D. MARKEZIC	Page 6 / 14
IUT Nord Franche-Comté			

3 – Statuts et Règlement intérieur

3-1 Statuts

Valérie LEPILLER explique qu'au dernier conseil d'institut nous avons modifié le règlement intérieur, notamment concernant la tenue vestimentaire des étudiants.

Suite au passage en Conseil d'Administration, la Présidente a estimé que ce n'était pas à ce conseil de voter les modifications d'un règlement intérieur. Nous avons donc choisi de modifier nos statuts en ce sens.

Deux propositions de modifications sont faites :

- Suppression du vote du conseil d'administration pour l'approbation du règlement intérieur (article 38).
- Suppression du siège du conseil régional au conseil d'institut (article 7).

Ces propositions ont été validés par les services juridiques de l'université et présentées au conseil de direction du 7 septembre 2023.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité.

3-3 Règlement intérieur

Valérie LEPILLER explique que la prochaine étape de réflexion sera la modification du règlement intérieur, une fois que les statuts seront votés en Conseil d'Administration.

L'objectif serait de faire voter les modifications du règlement intérieur lors du Conseil d'Institut de mars 2024. Un travail sur les malus doit également être effectué, pour un passage au service juridique en janvier 2024.

Igor AGBOSSOU demande ce qu'on fait des malus pour l'instant.

Valérie LEPILLER répond que nous continuons à appliquer les malus comme indiqué dans le règlement intérieur actuel.

4 – Financier

4-1 Budget prévisionnel 2024

David MARKEZIC explique que nous avons eu la lettre de cadrage de l'université en juillet, concernant le budget 2024.

Il présente les ventilations des recettes principales de l'IUT.

	2024	2023	Variation
Dotation de fonctionnement	605 772 €	658 579 €	- 8%
Dotation masse salariale	912 471 €	912 471 €	=
Contribution	46 817 €	62 480 €	- 25%
Enveloppe Recherche	0 €	0€	=
SeFoC'AI App	1 589 516 €	1 082 880 €	+ 47%
SeFoC'AI Formation continue	39 960 €	46 080 €	- 13%
Frais de déplacement	10 000 €	10 000 €	=

Procès-verbal	CONSEIL D'INSTITUT Jeudi 14 septembre 2023	Version 2 J. DENETRE D. MARKEZIC	Page 7 / 14
IUT Nord Franche-Comté			

David MARKEZIC fait un rappel sur les prélèvements effectués en amont sur les fonds de la formation professionnelle :

Charges de structure SeFoC'AI (16%)	451 132,29 €
Charges de structure uFC (20%)	557 915,36 €

Nous sommes tous contributeur des recettes vers les services communs de l'université.

Stéphane GIVRON se demande si la dotation de la masse salariale correspond également aux heures pour l'apprentissage, puisque nous avons développé l'apprentissage à l'iUT à budget constant.

David MARKEZIC répond négativement. En théorie, les 912 000 € sont pour les heures complémentaires et les heures de vacances pour les formations classiques. Les heures pour les alternants devraient être fléchées sur les fonds d'alternance.

Stéphane GIVRON constate que c'est difficile de savoir combien coûte l'apprentissage et combien cela rapporte au département.

David MARKEZIC explique que nous ne savons pas combien coûte un étudiant en formation. A l'échelle de l'iUT, nous n'avons que ces sommes qui sont présentées qui nous arrivent.

Nous sommes obligés d'utiliser les fonds publics pour former les apprentis. L'iUT dispose de beaucoup de chiffres, mais il est vrai qu'il est difficile de calculer ces coûts.

Jean-Luc HABERMACHER explique que comme nous n'avons pas augmenté les capacités d'accueil, il n'y a pas de changement de la part de l'université. Nous ne rajoutons pas un surcoût global.

David MARKEZIC répond que nous sommes sur des groupes mixtes et que cela complique les choses. La DGF ne bouge pas, alors que les coûts augmentent. Ce sont donc ces fonds qui sont pris pour accompagner les étudiants et apprentis.

Jean-Luc HABERMACHER conclut en disant que si on diminue le volume des apprentis, l'iUT va être en déficit de fonctionnement.

David MARKEZIC répond qu'effectivement, aujourd'hui, nous sommes très largement dépendants des fonds de l'apprentissage.

David MARKEZIC explique que si nous prenons la situation où nous n'avons pas d'apprentis ou si nous stagnons, il y aura toujours des problèmes (bacs technologiques, passerelles, ...). Nous ne pourrions pas nous déplacer pour voir les étudiants, ni acheter du matériel.

Fabien DONOLO demande s'il y a des critères de répartition sur les moyens donnés par le ministère pour accompagner le BUT3.

David MARKEZIC répond que non. Il existe des iUT qui sont dans des situations plus difficiles que nous. 38 iUT sur les 108 se partageront les 14 millions d'euros prévus.

David MARKEZIC présente le tableau des recettes prévisionnelles pour 2024 :

Procès-verbal	CONSEIL D'INSTITUT Jeudi 14 septembre 2023	Version 2 J. DENETRE D. MARKEZIC	Page 8 / 14
IUT Nord Franche-Comté			

Origine	2023	2024	Variation	Variation
Dotation générale de fonctionnement (DGF)	658 579 €	605 772 €	-52 807 €	-8,02%
HC : heures complémentaires	912 471 €	912 471 €	0 €	0,00%
Dotation frais de déplacements	10 000 €	10 000 €	0 €	0,00%
Formation continue	46 080 €	39 960 €	-6 120 €	-13,28%
Apprentissage	1 082 880 €	1 589 516 €	506 636 €	46,79%
Location logement de fonction	3 000 €	3 000 €	0 €	0,00%
Droits d'inscription	80 000 €	85 000 €	5 000 €	6,25%
Taxe d'Apprentissage	80 000 €	40 000 €	-40 000 €	-50,00%
Contrat doctoral (convention ...PI)	50 365 €	50 365 €	0 €	0,00%
DOTATIONS	2 710 010 €	3 157 719 €	447 709 €	16,52%
RESSOURCES PROPRES IUT	213 365 €	178 365 €	-35 000 €	-16,40%
TOTAL RECETTES GERÉES PAR L'IUT (A)	2 923 375 €	3 336 084 €	412 709 €	14,12%

Concernant les dépenses prévisionnelles, il y a une marge supplémentaire de 412 709 € pour couvrir la hausse générale des prix : les dépenses courantes, l'augmentation des dépenses énergétiques, la sécurisation des sites, la maintenance des bâtiments et travaux de rénovation, les réparations, la communication de nos offres de formation, l'augmentation des heures complémentaires, ...

David MARKEZIC explique le principe retenu pour les dotations des départements : maintenir un versement important sur les CR des départements. La Taxe d'Apprentissage fléchée sera reversée à 100% aux départements.

V1 : Ventilation départements 2024 13/09/2023

	GEII	INFO	MT2E	MP	TC	RT	GACO	MMI	CS	GC-CD	Total	
Budget 2021	30 000 €	35 000 €	40 000 €	35 000 €	55 000 €	50 000 €	55 000 €	50 000 €	41 000 €	65 000 €	456 000 €	
Budget 2022	35 000 €	40 000 €	45 000 €	40 000 €	65 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	45 000 €	60 000 €	495 000 €	
Budget 2023	29 264 €	41 747 €	25 852 €	29 886 €	65 185 €	75 657 €	57 022 €	56 260 €	34 148 €	65 273 €	480 295 €	
Dotation de fonctionnement	16 219 €	29 998 €	10 908 €	15 071 €	17 870 €	21 673 €	17 152 €	29 567 €	16 578 €	22 965 €	198 000 €	
Apprentissage	19 582 €	20 888 €	11 749 €	37 207 €	34 596 €	38 512 €	50 914 €	26 110 €	16 319 €	41 123 €	297 000 €	
											495 000 €	
Dotation TA au 13 09 23	2 773 €	3 197 €	476 €	2 141 €	375 €	323 €	952 €	360 €	323 €	323 €	11 245 €	
Budget 2024 + TA	38 575 €	54 083 €	23 134 €	54 418 €	52 840 €	60 509 €	69 019 €	56 037 €	33 220 €	64 411 €	506 245 €	
Variation N-1	9 311 €	12 335 €	- 2 718 €	24 533 €	-12 345 €	-15 148 €	11 996 €	- 223 €	- 928 €	- 862 €		
											Budget AAP iUT NFC	100 000 €
											Total DPT 24	606 245 €

Un montant de 495 000 € sera ventilé entre les départements de formation. La clé de répartition est de : 40% sur l'effectif total et 60% selon le nombre d'apprentis (sans pondération). Et un montant de 100 000 € sera attribué pour les projets et actions des départements via un appel à projets iUT.

Ce budget sera réactualisé au 1^{er} janvier en fonction du nombre d'étudiants.

Procès-verbal	CONSEIL D'INSTITUT Jeudi 14 septembre 2023	Version 2 J. DENETRE D. MARKEZIC	Page 9 / 14
IUT Nord Franche-Comté			

Stéphane GIVRON constate qu'il n'a pas de souvenir de la pondération 60-40% par rapport à l'année dernière.

David MARKEZIC répond que ce n'est pas le même principe qui a été retenu. La ventilation, faite l'année dernière, n'était pas satisfaisante.

Stéphane GIVRON explique qu'il y a une différence, car le coût du matériel est différent suivant si nous avons une formation tertiaire ou secondaire.

Nous souhaitons rester dans cette dynamique d'intérêt pour l'apprentissage pour tous. Si on applique cette pondération, les chiffres dans le tertiaire vont faire mal. Nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir de trop gros écarts. C'est pour gommer cet effet, que nous avons choisi de rajouter cette enveloppe de 100 000 €, qui pourra servir à financer l'achat d'équipements plus importants.

Igor AGBOSSOU explique que la pondération tertiaire / secondaire le dérange, car le département a également besoin d'équipements. Cette pondération serait pénalisante, car le département achète aussi du matériel pédagogique.

David MARKEZIC rappelle qu'il ne faut pas oublier qu'il y a une logique globale. Tous les départements doivent travailler ensemble.

Stéphane GIVRON ajoute que le nombre d'heures de TP est plus importante dans le secondaire que dans le tertiaire.

Igor AGBOSSOU ne souhaite pas rentrer dans le débat. Il entend bien les arguments de Stéphane Givron, mais nous avons besoin également de TP dans le tertiaire.

David MARKEZIC explique que le retour des demandes de financement pour l'enveloppe des 100 000 € doivent être faite pour le 16 février et seront présentés au bureau du Conseil d'institut.

David MARKEZIC annonce que nous allons procéder au vote :

	DEPENSES 2024		RECETTES 2024
Heures complémentaires et contrats divers	1 237 836,00 €	Apprentissage	1 589 516,00 €
Fluides, contrats de maintenance bâtiments	703 110,00 €	Heures complémentaires (HC)	912 471,00 €
Budget des départements	495 000,00 €	Dotation générale de fonctionnement (DGF)	605 772,00 €
Service techniques, intervention de maintenance	315 286,00 €	Droits d'inscription	120 000,00 €
Administration, fonctionnement	333 947,00 €	Contrats doctoraux	50 365,00 €
Appel à projets département	100 000,00 €	Taxe d'apprentissage	40 000,00 €
Investissements IUT	90 000,00 €	Formation continue	39 960,00 €
Gestion de crise / sécurité	45 540,00 €	Dotation "frais de déplacement "	10 000,00 €
Contrats doctoraux	50 365,00 €	Location logement de fonction	3 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES	3 371 084,00 €	TOTAL DES RECETTES	3 371 084,00 €

Le budget prévisionnel 2024 est adopté à l'unanimité moins une abstention.

4-2 Subvention IUT NFC 2024

David MARKEZIC présente les différentes subventions qui doivent être votées pour 2024.

Subventions aux projets étudiants tutorés ou associatifs validés par la direction	5 000 €
ASSODIUT (ASSODIUT (base de calcul : 1739 étudiants)	
- Participation au fonctionnement (1,20€ x nombre d'étudiants)	2 086 €
- Participation à la campagne de communication (1€ x nombre d'étudiants)	1 739 €
- Participation IUT en ligne (1,30 € x nombre d'étudiants)	2 260 €
Récompense major de promotion. 50 € pour chaque premier de promotion	1 400 €
Fonds de solidarité pour les étudiants en situation de précarité (achat nourriture, contre marque Crous...)	1 000 €

Concernant le fonds de solidarité, des courses ont été faites pour aider ponctuellement les étudiants.

Noé ENGASSER demande s'il y a aussi des projets d'aménagement pour les départements.
Valérie LEPILLER répond qu'il faut voir avec les fonds CVEC ou voir directement avec les départements.

Jean-Luc HABERMACHER se demande si l'iUT a connaissance d'étudiants ayant arrêté leurs études pour cause de précarité.
David MARKEZIC répond qu'il ne sait pas.

Les demandes de subventions sont adoptées à l'unanimité.

5 – Sécurisation des sites

David MARKEZIC explique qu'un projet de sécurisation des sites de l'iUT est mis en place.
Pour Montbéliard, des aménagements ont été faits. Pour Belfort, c'est en cours. Pour 2024, il est prévu la mise en place d'un contrôle d'accès, ainsi qu'une mise sous alarme des sorties de secours, pour permettre une meilleure gestion des flux. Il y aura également un renforcement des ouvrants sur les salles à forte « valeur financière ». Pour 2025, nous envisageons l'installation de 14 caméras pour pouvoir assurer la sécurité des biens et des personnes sur le site du Techn'hom.

Le plan de sécurisation des sites est adopté à l'unanimité.

6 – Soutenabilité de l’offre de formation

David MARKEZIC rappelle que nous ne devrions dépenser que 54 000 HTD l’année prochaine. Il faut donc prendre des décisions pour ajuster notre offre. C’est un sujet important, car si nous voulons tout faire à 100%, nous devrions avoir au moins 72 000 HTD. La validation devra se faire par un vote soit lors d’un Conseil d’institut exceptionnel, soit lors d’un conseil de développement.

Plusieurs leviers d’action peuvent nous permettre de maintenir la formation avec un taux de réalisation proche de 100% de la maquette, comme l’augmentation du nombre de vacataires couplée avec la diminution de la capacité d’accueil.

L’objectif est de trouver cette année la façon pour permettre la soutenabilité de notre offre de formation dans le cadre de la réforme des BUT et pour les années à venir. Il faut anticiper la rentrée plusieurs mois à l’avance.

Toutefois, David MARKEZIC explique qu’il faut un plan d’action à court terme, car nous sommes en « surchauffe ». Il propose plusieurs pistes. Un questionnaire pourrait être envoyé aux enseignants pour connaître leur sentiment et leur avis sur ce que l’on pourrait faire. Ensuite, il peut également y avoir un questionnaire, suivi de discussions avec les chefs de département sur les actions préférables. Enfin, début octobre, plusieurs actions seront envisagées collectivement et soumis à la présidence de l’université.

Baptiste HUSSON soumet une question concernant l’élaboration d’une étude complémentaire. Quels sont les besoins professionnels des entreprises sur le secteur ? C’est un système élitiste.

David MARKEZIC répond qu’il retient cette demande, pour voir ensuite si on ajuste ou pas. Cela reste assez compliqué car nous n’avons pas forcément ces données. Les chefs de département voudront également garder leurs effectifs. Il faudra donc avoir un rôle d’arbitre. Ce sera le conseil qui fera des propositions.

7 – Ouverture et fermeture BUT - Parcours

David MARKEZIC annonce que, vu le contexte actuel, nous n’envisageons pas d’ouverture d’un BUT pour l’instant.

Baptiste HUSSON explique que nous avons des départements en difficulté en industriel. Est-ce qu’il serait possible d’offrir un package plus complet à présenter aux entreprises ?

David MARKEZIC explique qu’il va rencontrer prochainement l’ADNFC et Numerica pour revendiquer le digital dans le Nord Franche-Comté. Il faut montrer que l’iUT est présent dans le domaine de l’industrie et qu’il n’y a pas que l’IUMM.

Christophe HUSSON indique qu’il est difficile d’apprécier l’ouverture et la fermeture de département. Dans l’industrie, nous avons des difficultés à recruter, soit par désamour du secteur, soit par manque de ressources.

David MARKEZIC conclut en disant que les moyens n’étant pas là, il faut garder la même dynamique.

Christophe HUSSON précise, qu’il faut s’adapter à la réalité du marché et non parler d’ouverture et de fermeture. Tous les grands groupes se dotent de leur université. Cela pourrait être une occasion à saisir.

Procès-verbal	CONSEIL D’INSTITUT Jeudi 14 septembre 2023	Version 2 J. DENETRE D. MARKEZIC	Page 12 / 14
IUT Nord Franche-Comté			

David MARKEZIC répond que nous sommes preneurs d'interlocuteurs. Les étudiants sont jeunes et ont besoin de se construire.

VOTE :

Concernant la fermeture de BUT, le conseil d'institut vote contre à l'unanimité.

Concernant l'ouverture de BUT, le conseil d'institut se prononce avec 3 voix contre et 18 abstentions.

Le Conseil se prononce ensuite sur l'ouverture et la fermeture de parcours de formation au département GC-CD et au département Informatique.

Concernant le département GC-CD, le parcours « Réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments » va être fermé et remplacé par le parcours « Bureau d'études conception » pour la rentrée 2025.

Concernant le département Informatique, le parcours « Administration, gestion et exploitation de donnée » va être fermé. Il n'y aura plus qu'un seul parcours.

Michel SALOMON explique que l'idée est de faire un parcours adapté unique « Réalisation d'applications : conception, développement, validation », avec une coloration du parcours supprimé.

Les modifications de parcours sont adoptées à l'unanimité.

8 – Plan d'action valorisation formations

David MARKEZIC explique qu'un plan d'action de visibilité de l'offre de formation va se mettre en place.

9 – Agenda des évènements

David MARKEZIC présente l'agenda des évènements.

Il remercie les personnes qui ont pu se rendre disponible pour la visite de la CCN le 27 septembre.

10 – Questions diverses

Calendrier :

David MARKEZIC rappelle les prochaines dates de conseils : 9 novembre, 21 mars et 27 juin.

Il y a une demande pour savoir, si on pouvait déplacer les conseils, mais David MARKEZIC explique qu'il ne sera pas possible de modifier ces dates. Il faudra bien y être attentif au mois de juin lorsque nous voterons les dates de l'année prochaine.

Primes :

Olivier PERRET explique que plusieurs actions sont menées pour la révision de la structure des primes dans les IUT. Une réunion sur Teams est prévue pour l'IUT, mercredi 22 septembre à 17h30.

Procès-verbal	CONSEIL D'INSTITUT Jeudi 14 septembre 2023	Version 2 J. DENETRE D. MARKEZIC	Page 13 / 14
IUT Nord Franche-Comté			

Une information sera envoyée par mail aux enseignants du second degré. Si vous souhaitez que cette action soit envoyée également aux enseignants-chercheurs et au personnels iatss, il faut prendre contact avec leurs représentants au conseil d'institut pour qu'ils portent et soutiennent également ce projet.

--

Henri-Francis DUFOUR clôt le Conseil d'Institut à 17h10.
Le prochain conseil aura lieu le 9 novembre 2023.

PROJET

Procès-verbal	CONSEIL D'INSTITUT Jeudi 14 septembre 2023	Version 2 J. DENETRE D. MARKEZIC	Page 14 / 14
IUT Nord Franche-Comté			



Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle

RENTREES UNIVERSITAIRES 2024 ET SUIVANTES
DECLARATION D'OUVERTURE OU DE FERMETURE HORS VAGUE D'UN PARCOURS
DANS UNE SPECIALITE DE LP BUT EXISTANTE

**(à renvoyer pour le 30 septembre de l'année précédant celle visée par la déclaration aux référents
accréditation du département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP)**

Établissement : Université de Franche Comté

IUT de rattachement : iUT Nord Franche-Comté

Code UAI de l'IUT : 0900231M

Adresse : 19 avenue du Maréchal Juin, 90000 Belfort

Spécialité de LP BUT concernée par la demande (*intitulé de la formation*) : LP – BUT Informatique

Code formation sur Parcoursup de la LP BUT
(uniquement pour les spécialités comportant des parcours type 1 ou 2)¹ : 10825

Année d'ouverture de la LP BUT : 2021

Parcours existant(s) :

- Réalisation d'applications : conception, développement, validation
- Administration, gestion et exploitation des données

Demande d'ouverture du parcours (*intitulé du parcours*) :

Demande de fermeture du parcours (*intitulé du parcours et code de la formation sur parcoursup*) :

- Administration, gestion et exploitation des données

Adresse du site d'implantation du parcours (*si différent du site de la spécialité*) :

Nombre de groupes : un groupe TP non rempli.

Formation initiale ou en alternance : formation initiale et en alternance

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

1 – IUT DE Belfort-Montbéliard...

- CONSEIL DE L'IUT (**avis et date**) : avis favorable (unanimité) – 23/09/2023

2 – UNIVERSITE DE ...

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE ou
INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) :

¹ Les parcours « type 3 » feront l'objet d'une création d'une nouvelle formation sur Parcoursup

- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ (**avis et date**) :
- PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ (**date et signature**)